



Difficulté propriétaire rendre une dernière partie de caution...

Par **betageek**, le **30/05/2010** à **03:43**

Bonjour à tous,

voilà suite de mon histoire avec mon ex propriétaire qui à dus mal a me rendre le second chèque de restitution de ma caution d'une valeur de 230 euros. il m'avais dis un chèque en avril (encaisser le 6 mai) et le second et dernier en mai. et nous sommes le 30 mai et je n'est toujours pas reçue ce chèque.

après un appelle à son domicile il à signifiait à la personne au téléphone qu'il passerais le 28 mai le déposer sous enveloppe dans sa boîte aux lettres (pour la personne qui la appeler il s'agit de ma mère). et en ce dimanche 30 mai toujours rien.

si d'ici mardi 1er juin 2010 je ne vois toujours pas la couleur de ce chèque qu'elle et mon recours ?

je tiens à récupéré ses 230 euros même si cette sommes semble vraiment peut mais qui sont mon dus, non ?

aux vues de ce que nous avons signer conjointement sur la qualité d'entrée et de sortie de son appartement qui sont à t-il écrit "Identique" dans le sens que la qualité et propre et quasi neuve (nous n'allons pas être "Procédurier" ma t'il dis, bref.

outre le fait d'une tâche sur la moquette, peut-il, après ce temps d'attente ou j'ai l'impression de lui mendiait mon dus prétexter la garder pour compenser cette tâche alors que sur l'état des lieux de sortie rien n'y et fait état ?

merci de me répondre avec qualité et bonne réflexions.

merci d'avance à vous amitié à toues et à tous...

Par **jeetendra**, le **30/05/2010** à **09:33**

[fluo]l'ADIL de l'Eure [/fluo]
8 boulevard Georges Chauvin
27000 Evreux
téléphone : 02 32 24 06 66

Bonjour, prenez contact lundi avec l'Association ADIL à Evreux, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des locataires et vous aideront à récupérer votre dépôt de garantie locative, bon dimanche à vous.